

# Le collège public le Haut Gesvres en 3 points

*Sous un même toit, tous les élèves sont accueillis, accompagnés, considérés.  
Chacun avec son projet vers sa réussite*



**Le travail réalisé au collège** depuis la réforme menée en 2016 repose sur les principes suivants :

- REFONDATION PEDAGOGIQUE avec de nouveaux programmes d'enseignement
- RENFORCEMENT DE L'INCLUSION de tous les élèves en s'appuyant d'un accompagnement pédagogique de chacun
- LOGIQUE INTERDISCIPLINAIRE des enseignements
- AMELIORATION DES RELATIONS entre l'école, les élèves et leurs familles
- CONSTRUCTION DE PARCOURS EDUCATIFS sur les 4 années collège au travers des arts, de la citoyenneté et de l'orientation
- CHOIX PEDAGOGIQUES DEFINIS par les équipes du collège au travers du projet d'établissement et de l'ambition portée pour tous nos élèves.

Il s'agit donc d'un projet de fond avec les nouveaux programmes et davantage de lien entre les matières et de forme avec une organisation pédagogique propre à l'établissement dans le respect des orientations nationales. Les choix arrêtés le sont pour les élèves, pour chaque élève.

Ce livret a pour objectif de vous permettre de mieux saisir les enjeux et particularités des classes de 6<sup>ème</sup> - 5<sup>ème</sup> - 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> au collège public Le Haut Gesvres.

Ces 3 années dit du cycle d'approfondissement permettront à chacun :

- d'**ACQUÉRIR** un socle commun de connaissances, culture et compétences et le brevet
- d'**ÉVOLUER** dans un nouveau cycle d'enseignement, dans un nouveau cadre
- de **CHANGER** de rythme et de regard sur la complexité du monde...
- de **DÉVELOPPER** des parcours éducatifs et de nouveaux liens école-famille.

## ... 1 - ACQUERIR, ATTEINDRE : APPRENDRE ...

« **Tous les enfants partagent la capacité d'APPRENDRE et de progresser.** » Loi de refondation de l'école 8 juillet 2013...  
C'est sur ce principe que la réforme du collège a été construite.  
L'élève doit tirer le meilleur parti des enseignements et de ses capacités.

⇒ **Tout d'abord .... 1<sup>er</sup> enjeu** ⇒ la **MAITRISE du SOCLE COMMUN de compétences, connaissances et culture** qui correspond à ce que l'élève doit maîtriser. Il couvre la période de formation des enfants de 6 à 16 ans. Le socle est donc une culture scolaire commune visant la formation et la socialisation des jeunes. Il est organisé autour de cinq domaines et compte **8** composantes.

Le 1<sup>er</sup> domaine regroupe **4** composantes

❶ les langages pour penser et communiquer

- 1- Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit
- 2- Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère
- 3- Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques
- 4- Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps

& Les 4 autres domaines et composantes :

❷ les méthodes et outils pour apprendre

❸ la formation de la personne et du citoyen

❹ les systèmes naturels et les systèmes techniques

❺ les représentations du monde et l'activité humaine

**Huit composantes du socle commun au total** dont la maîtrise doit être acquise à un niveau satisfaisant

⇒ **Ensuite, le 2<sup>ème</sup> enjeu** ⇒ l'**OBTENTION du DIPLÔME NATIONAL du BREVET.**

Il se compose de deux parties : le contrôle continu et le contrôle final. Le brevet est défini sur un total de 800 points.

☑ **Le contrôle continu représente 400 points** - Chacune des 8 composantes du socle commun (cf ci-dessus) apporte un nombre de points à l'élève, arrêté en conseil de classe des professeurs : Maîtrise insuffisante (10 points) / Maîtrise fragile (25 points) / Maîtrise satisfaisante (40 points) / Très bonne maîtrise (50 points)

☑ **Le contrôle final représente 400 points**

→ Le FRANÇAIS

évaluation sur 100 points

→ Les MATHÉMATIQUES

évaluation sur 100 points

→ L'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ET L'ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

évaluation sur 50 points

→ Les SCIENCES : SVT/Physique-Chimie/Technologie

évaluation sur 50 points

→ L'épreuve orale (15 min. 5' + 10')

évaluation sur 100 points

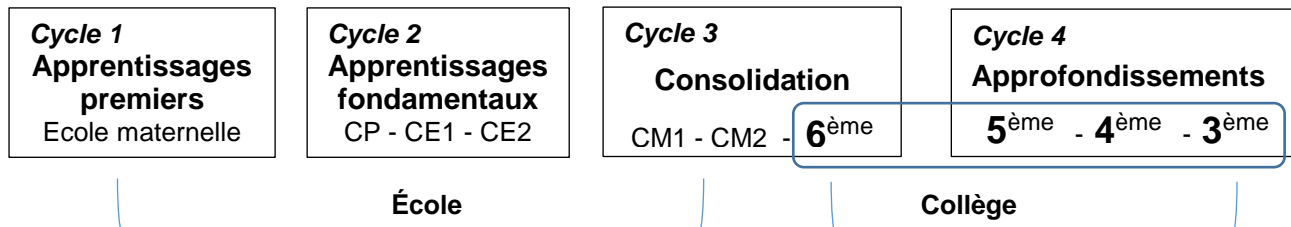
⇒ **L'élève est reçu s'il cumule 400 points sur les 800** (Total contrôle continu et contrôle final)

Mentions : **ASSEZ BIEN** s'il cumule plus de 480 points - **BIEN** s'il cumule plus de 560 points - **TRES BIEN** s'il cumule plus de 640 points

# ...2 - ÉVOLUER, PROGRESSER : GRANDIR...

## ✓ vers le cycle 4 dit d'APPROFONDISSEMENT: 5<sup>ème</sup> - 4<sup>ème</sup> - 3<sup>ème</sup>

Le cycle vise à prendre en compte les rythmes des apprentissages pour les élèves. Ces cycles sont définis sur 3 ans pour bien construire et fixer les apprentissages. Les programmes d'enseignement s'inscrivent dans une continuité. Ainsi l'appropriation croissante de la complexité du monde passe par des activités disciplinaires et interdisciplinaires dans lesquelles l'élève fait l'expérience de regards différents sur des objets communs.



## ✓ vers une nouvelle organisation pédagogique

Un élève entre la 5<sup>ème</sup> et la 3<sup>ème</sup> à 26 heures de cours obligatoire composé d'enseignements communs et enseignements complémentaires (AP, EPI...).

En plus de ces 26 heures, les élèves peuvent prendre latin. C'est un enseignement de complément, de 1 heure hebdomadaire en classe de 5<sup>ème</sup> et 2 heures hebdomadaires en classes de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>.

### Les HORAIRES DISCIPLINAIRES

Enseignements	26 H 00 par division			
	Cycle 3 6 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	Cycle 4 4 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>
Français	4h30	4 h 30	4 h 30	4 h
Hist-Géo EMC	3h	3 h	3 h	3 h 30
LV1	4h	3 h	3 h	3 h
LV2	(2h)	2 h 30	2 h 30	2 h 30
Arts Plastiques	1h	1 h	1 h	1 h
Éd° Musicale	1h	1 h	1 h	1 h
Éd° Phys. & Sportive	4h	3 h	3 h	3 h
Mathématiques	4h30	3 h 30	3 h 30	3 h 30
Phys. Chimie		1 h 30	1 h 30	1 h 30
SVT	4h	1 h 30	1 h 30	1 h 30
Technologie		1 h 30	1 h 30	1 h 30
<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>26</b>	<b>26</b>	<b>26</b>
+ Latin + Ateliers	-	1	2	2

### Trois formes d'enseignements obligatoires

- Les enseignements communs
- L'Accompagnement Personnalisé
- Les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires

...développés au sein des HORAIRES pour tous les élèves

☞ Cette évolution, elle résulte aussi (elle doit résulter...) pour l'élève, des connaissances acquises avec ses professeurs.

Il y a là une vraie opportunité pour apprendre à **CHANGER de rythme** et développer ses capacités pour s'adapter à de nouveaux et futurs apprentissages.

Évoluer, grandir c'est aussi **CHANGER son regard** sur la complexité du monde...en cherchant à comprendre.

### À savoir... 8 thématiques sont possibles pour les EPI

- Corps, santé bien-être et sécurité
- Culture et création artistiques
- Transition écologique et développement durable
- Information, communication, citoyenneté
- Langues et cultures de l'Antiquité
- Langues et cultures étrangères
- Monde économique et professionnel
- Sciences, technologie et société

### Des EPI déjà conduits au collège ☞

L'eau (5<sup>ème</sup>) – Architecture et constructions (5<sup>ème</sup>) –  
 Écoute et audition (4<sup>ème</sup>) – L'Auvergne (4<sup>ème</sup>) –  
 – Culture espagnole (4<sup>ème</sup>) – L'Histoire en mouvements (3<sup>ème</sup>) – Égalité Homme-Femme (3<sup>ème</sup>) –  
 – La presse (tous niveaux) – "L'ÉCollège" (tous niveaux) etc...

Personnalisation...

Individualisation...

Différenciation...

## La réussite de tous

Agir sur tous les angles

Explorer/Exploiter toutes les pistes, toutes les opportunités

Ce volet important du collège résulte évidemment des moyens engagés et consacrés, mais aussi et surtout de l'engagement des personnels pour développer un travail qui porte ses fruits sur la durée du parcours scolaire au collège. Il faut ainsi que l'élève accepte de consentir les efforts de façon constante et régulière : le travail scolaire paye. Les professeurs n'attendent que les progrès de leurs élèves.

### ✓ **Accompagnement Personnalisé : AP pour tous**

⇒ Un important travail est effectué en 6<sup>ème</sup> pour bien poser les exigences du collège. Actuellement nous avons organisé les moyens alloués par l'État pour permettre des séances en co-animations avec deux professeurs en Histoire-Géographie et lettres ainsi qu'en mathématiques. Cela signifie que dans chacune de ces matières, une séance par semaine est organisée avec deux professeurs, toujours le même binôme pour adapter la séance aux besoins. Il peut s'agir de temps de remédiation ou de perfectionnement. Cette co-animation permet de définir, de constituer, des groupes et d'insister sur certaines notions.

&

### ✓ **Projet d'Accompagnement Personnalisé : PAP pour certains** selon la nature des besoins et difficultés, ciblées et définies par l'orthophonistes notamment : c'est la prise en compte des "dys" que nos professeurs développent au quotidien et ce, depuis l'ouverture du collège en 2002 ⇒ Cette prise en compte des troubles "dys" se traduit par un accompagnement spécifique pour les élèves concernés.

Cette expérience acquise dans la prise en compte de cet aspect bien appréhendé est même un "+" pour tous les élèves car cela contribue à la réussite de chacun par la différenciation scolaire. Tous les élèves profitent des reformulations, chacun progresse.

Cette approche participe au-delà, à la mise en place d'un climat respectueux des différences. C'est aussi **une opportunité pour développer des solidarités** entre les élèves.

**et AP rime aussi avec APC au collège Le Haut Gesvres...** Les équipes du collège mènent une approche par compétences (APC) en 6<sup>ème</sup> notamment pour, là aussi poser les exigences du collège et des études. Cette approche dite APC va continuer à nourrir les apprentissages en 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>, trois années où l'accompagnement personnalisé des élèves prendra d'autres formes toujours pour aider chaque élève à surmonter ses difficultés, ses propres difficultés.

En 6<sup>ème</sup>, les évaluations ne sont pas chiffrées et ce, dans le prolongement des pratiques développées dans les écoles. En 6<sup>ème</sup> l'accent est porté sur les apprentissages et les méthodes qui doivent être au service des connaissances afin de les utiliser au mieux en fonction des objectifs définis par les professeurs.

Diverses compétences sont définies pour donner sens aux enseignements et construire les acquis des élèves :

↳ Être autonome, vivre avec les autres, travailler avec les autres, dire, écrire, mémoriser, s'informer, analyser-raisonner-argumenter, réaliser.

**« L'AP c'est la transmission d'une culture de la persévérance scolaire »**

### ✓ **Mais aussi... "DEVOIRS FAITS" pour les volontaires**

⇒ Il s'agit d'un temps spécifique dédié pour une étude accompagnée par des professeurs ou des assistants d'éducation pour aider à la réalisation et l'apprentissage des leçons.

Sur la base du volontariat, ce dispositif est **proposé aux collégiens du Haut Gesvres de novembre à mai. Les élèves inscrits s'engagent sur la durée pour développer les réflexes\* nécessaires à la bonne exécution de leurs travaux scolaires.**

LE TRAVAIL PERSONNEL A LA MAISON DEMEURERA TOUTEFOIS NECESSAIRE POUR ANCRER, REPETER LES APPRENTISSAGES.



**Cette étude pour un accompagnement scolaire est gratuite.**

\* Chaque enfant doit pouvoir travailler individuellement, au calme, pour faire des exercices, répéter ses leçons ou exercer sa mémoire et son sens de l'analyse, avec la possibilité d'être aidé quand il en a besoin.

# ... 3 - DEVELOPPER des parcours éducatifs et de nouvelles relations...

et.. AUTONOMIE : un processus à construire... - RESPONSABILITE(S) : une démarche à intégrer...

Un autre objectif de la réforme, est d'engager les élèves dans des parcours qui sont complémentaires à leur démarche globale d'apprentissage des connaissances et des méthodes de travail sous la conduite de leurs professeurs. Il s'agit en parallèle de comprendre le sens de l'autonomie et des responsabilités. Comprendre et intégrer cette articulation est un enjeu majeur pour réussir sa scolarité à chaque étape.

## Les trois parcours du collège

**Le parcours Avenir** a pour objectif de présenter le monde professionnel aux élèves.

Trois axes sont définis :

- permettre à l'élève de découvrir le monde économique et professionnel,  
- développer chez l'élève le sens de l'engagement et de l'initiative

- permettre à l'élève d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle.

Le collège devra tout au long du cycle 4 faire découvrir le monde professionnel aux élèves par l'intermédiaire d'interventions, de séances, de rencontres avec des personnes extérieures à l'établissement et des stages d'observation.

Il est ancré dans les enseignements, donc sans horaire dédié et se déroule tout au long de la scolarité,

Ce parcours mobilise toute la communauté éducative (direction, professeur principal, professeurs, CPE, COP, etc.) ainsi que des partenaires extérieurs pour des stages ou des entretiens. Il contribue à la validation du socle commun.

### Le parcours Citoyenneté et Santé

L'École est à la fois le lieu où s'acquiert les connaissances et les compétences nécessaires pour vivre et s'insérer dans la société et celui où se mettent en place des pratiques et des habitudes permettant à chaque enfant et adolescent de devenir un citoyen libre, responsable et engagé, habitant d'une planète commune.

Dans le cadre scolaire, l'apprentissage de la citoyenneté se conçoit comme un parcours cohérent ; il s'impose comme un projet de l'élève et pour l'élève, qui doit l'amener à comprendre le sens de la notion de citoyenneté et lui donner envie de l'exercer pleinement.[...].

Pendant la plus grande durée de ce parcours, l'élève est un citoyen en devenir qui prend progressivement conscience de ses droits, de ses devoirs et de ses responsabilités. Il expérimente, au contact des autres, ses capacités à agir et à collaborer, les exerce et les améliore à l'occasion de différentes activités.

Le parcours permet à l'élève d'apprendre à accepter la diversité des opinions ainsi que les désaccords, en privilégiant l'écoute et le débat. Il lui donne les moyens d'adopter un comportement réfléchi et responsable et de développer son esprit critique.

Ce parcours contribue à :

-faire connaître aux élèves les valeurs de la République

-contribuer au domaine 3 du socle commun, « la formation de la personne et du citoyen ».

-Les amener à devenir des citoyens responsables et libres ;

-faire acquérir à chaque élève les connaissances, les compétences et la culture lui permettant de prendre en charge sa propre santé de façon autonome et responsable en référence à la mission émancipatrice de l'école ; l'éducation à la santé est une composante forte de l'éducation à la citoyenneté.

**Le parcours Artistique et Culturel** vise à favoriser un égal accès de tous les jeunes à l'art et à la culture. Il se fonde sur trois champs d'action indissociables qui constituent ses trois piliers : des **rencontres** avec des artistes et des œuvres, des **pratiques** individuelles et collectives dans différents domaines artistiques, et des **connaissances** qui permettent l'acquisition de repères culturels ainsi que le développement de la faculté de juger et de l'esprit critique.

⇒ **Diversifier et élargir les domaines artistiques abordés à l'école** en ouvrant le champ de l'expérience sensible à tous les domaines de la création et du patrimoine

⇒ **Articuler les différents temps éducatifs et en tirer parti**, en facilitant un travail convergent des différents acteurs et structures contribuant à l'éducation artistique et culturelle ;

⇒ **Donner sens et cohérence à l'ensemble des actions et expériences auxquelles l'élève prend part** dans le cadre d'enseignements ou d'actions éducatives, le parcours n'étant pas une simple addition ou juxtaposition d'actions et d'expériences successives et disjointes, mais un enrichissement progressif et continu.

**Autant de possibilités dans un collège dont les professeurs et les personnels développent chacun leur travail, leurs missions dans le cadre d'un projet d'établissement.**

## Trois axes majeurs ont ainsi été définis :

### 1 – Développer les parcours de réussite de tous : de l'ambition pour chaque élève

- . Accompagner : *du soutien au renforcement, au perfectionnement...* pour Le plaisir d'apprendre
- . Renforcer le suivi personnalisé des élèves en difficulté et le contact avec leur famille
- . Réduire durablement le taux d'échec au DNB
- . Suivre les...Parcours : Avenir, Citoyen, Santé, Artistique
- . Parcours : liaisons intercycles → conseil écoles-collège et articulation collège-Lycées

### 2 – Instruire, transmettre, évaluer

- . Les savoirs au cœur des pratiques : Savoir / Savoir-faire / Savoir-être
- . Interdisciplinarité et regards croisés
- . Travail sur évaluation : Exigence, bienveillance, selon des critères partagés
- . Exigence par rapport au travail, aux résultats, à l'attitude
- . Reconnaissance des efforts
- . Prise en charge de la difficulté : un niveau insuffisant n'est pas une fatalité

### 3 – Ouvrir, s'ouvrir... Grandir, s'épanouir

- . Collège "Rurbain" favorable à ouverture culturelle, linguistique, citoyenne
- . Relations avec les nombreux et différents partenaires
- . Lieu de travail avant tout, le collège est un lieu d'épanouissement pour nos élèves

Dans ce contexte global, plusieurs principes sont également bien posés pour :

- Ne pas transformer des différences en inégalités
- Faire évoluer le statut de l'erreur qui est stigmatisante : travail sur l'évaluation notée, non notée...
- Déceler les compétences de chacun, pour pouvoir les développer
- Aboutir à une **définition commune** du « bon élève » ⇒ celui qui est acteur de son parcours
- Réaffirmer la valeur de l'exemplarité des adultes

Instruire  
Éduquer  
Socialiser